



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 DÉCEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 1^{er} décembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 14 décembre 2009

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SCÈNE
NATIONALE LE MOULIN DU ROC ET CAMJI
CONVENTIONNÉES AVEC LA VILLE DE NIORT
- ACOMPTES

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
10 décembre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Frank MICHEL -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Jérôme BALOGE donne pouvoir à Bernard BARE
- Françoise BILLY donne pouvoir à Annie COUTUREAU
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel PAILLEY

SERVICE CULTUREL

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SCÈNE NATIONALE LE
MOULIN DU ROC ET CAMJI CONVENTIONNÉES AVEC LA VILLE
DE NIORT - ACOMPTE**

Monsieur Nicolas MARJAULT Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de Niort a signé une convention d'objectifs avec les associations Scène Nationale Le Moulin du Roc et Camji afin de contribuer au développement culturel et artistique de la ville.

En attendant la conclusion définitive des avenants annuels 2010 et afin de ne pas pénaliser financièrement lesdites associations dans leur fonctionnement, je vous propose de verser à ces dernières un acompte qui viendra en déduction de la subvention globale de fonctionnement 2010.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants aux conventions d'objectifs souscrites avec les associations ci-dessous :

Associations	Montant de l'acompte
Moulin du Roc	326 000 €
Camji	120 177 €

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer lesdits avenants et à verser aux associations concernées les acomptes relatifs aux subventions qui leur seront allouées au titre de l'année 2010, conformément aux dispositions mentionnées dans les avenants.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Nicolas MARJAULT